

MÉMOIRE VIVANTE

NUMÉRO 45, HIVER 2019-2020

Saveur café



Société d'histoire
d'Outremont

MÉMOIRE VIVANTE

NUMÉRO 45 HIVER 2019-2020



Société d'histoire d'Outremont

999, avenue McEachran
Outremont (Québec) H2V 3E6

514 271-0959

<http://histoireoutremont.org/>

Comité de rédaction

Me Jean A. Savard, président de la SHO
Hélène-Andrée Bizier, rédactrice en chef
Jacqueline Cardinal, réviseure

Conception graphique

folio&garetti

La Société d'histoire d'Outremont
est membre de la FHQ et du RAQ



FÉDÉRATION
HISTOIRE
QUÉBEC



RÉSEAU DES SERVICES
D'ARCHIVES DU QUÉBEC

Québec NEQ 1142261537 02-02-95

Ottawa 141330365RR001

Organisme de bienfaisance reconnu

Sommaire

3 Vincent d'Indy a droit de cité à Outremont
Par **Me Jean A. Savard**, c.r., président de la Société d'histoire d'Outremont

5 Saveur café : À l'origine du café
de Gérard Van Houtte
Par **Hélène-Andrée Bizier**

9 Saveur café : Gérard Van Houtte,
prince de l'avenue Laurier
Par **Hélène Côté**, journaliste au *Journal d'Outremont*

10 Au revoir monsieur l'archiviste...
Une rencontre avec Jean LeBlanc
Par **Gilles Boisvert**, vice-président de la SHO

11 Campus Mil : « parc Guy et Jeannette Boulizon »
Une proposition de **Gabriel Waché**

12 Faits divers : À propos de chiens, de toutous et d'enfants !
Par **Hélène-Andrée Bizier**

Photo de la couverture – **Le café : de père en fils**. Claude et Jean Van Houtte, successeurs et gestionnaires de Gérard Van Houtte Inc., en 1988, dans le troisième des entrepôts ayant abrités la Maison Gérard Van Houtte. Le premier avait été aménagé sur l'avenue Laurier Ouest, près de l'épicerie fine. Le second avait été construit sur l'avenue de l'Épée. Après la destruction de celui-ci par les flammes, le 12 avril 1989, les activités de transformation du café vert ont été transportées dans Saint-Laurent. Photo : Archives de la famille Gérard Van Houtte.



Pharmacie Thierry Mvilongo
et Mony Pauline Pen

AFFILIÉE À :



7, avenue Vincent-d'Indy
Outremont (Québec) H2V 4N7

Téléphone : 514 738-4791

Télécopieur : 514 738-5499

mvilongo.pen@familiprix.com

www.familiprix.com

MONY PAULINE PEN
pharmacienne propriétaire



Desjardins

Caisse des Versants
du mont Royal

Transit : 30208-815

Siège social

1145, avenue Bernard
Outremont (Québec) H2V 1V4

514 274-7777

Télécopieur : 514 274-9405

desjardins.com/
caisse-versantsdumontroyal



**RACHEL
BENDAYAN**



Députée fédérale
d'Outremont

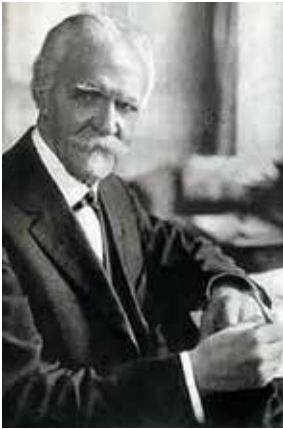
514.736.2727
Rachel.Bendayan@parl.gc.ca



Pierre Arcand
Député de / MNA for Mont-Royal-Outremont

Circonscription
5005, rue Jean-Talon Ouest
Bureau 310
Montréal (Québec) H4P 1W7
Téléphone : 514 341-1151
Pierre.Arcand.MROU@assnat.qc.ca





Vincent d'Indy a droit de cité à Outremont

Par **Jean A. Savard**, président de la Société d'histoire d'Outremont

Le 1^{er} novembre 2019, Jean A. Savard, président de la Société d'histoire d'Outremont prenait position en faveur du maintien du toponyme Vincent d'Indy dans le périmètre de l'arrondissement d'Outremont. La lettre ci-dessous s'inscrit dans le cadre d'un échange de correspondance entre lui et la directrice du service de l'urbanisme de la ville de Montréal.

Madame Lucie Carreau
Directrice de l'urbanisme
Ville de Montréal

Objet : Demande de changement du nom
de l'avenue Vincent-d'Indy
dans l'arrondissement d'Outremont

Madame,

Le maire de l'arrondissement d'Outremont, Philippe Tomlinson, nous a remis copie d'une lettre de M. Raphaël Fischler datée du 24 juin dernier, demandant le changement de nom de l'avenue Vincent-d'Indy dans l'arrondissement d'Outremont, pour les raisons y mentionnées, et de votre réponse datée du 19 juillet 2019 dans laquelle vous lui répondez que le toponyme de l'avenue Vincent-d'Indy fera l'objet d'une discussion «possiblement aussi au sein de la Société d'histoire d'Outremont (SHO) qui conseille l'arrondissement en matière de toponymie locale».

Lors de sa réunion du 23 octobre dernier, le conseil d'administration de la SHO s'est donc penché sur la question et voici le fruit de notre réflexion.

Quelques remarques préliminaires s'imposent :

1. La SHO réprovoque et condamne toute forme d'antisémitisme.
2. L'avenue Vincent-d'Indy a été nommée en 1972, avant la fondation de la SHO, et cette dernière n'a rien eu à voir dans l'adoption de cet odonyme.
3. En fait, les Outremontais ne connaissent rien de Vincent d'Indy (né en France en 1851 et décédé en 1931), et encore moins de sa mouvance anti-dreyfusarde. On ne peut leur prêter quelque intention malveillante que ce soit.
4. Dans le répertoire des rues d'Outremont et de leur histoire, son auteur, Ludger Beaugard, se demande : «Mais pourquoi avoir donné le nom de Vincent d'Indy à l'avenue

qui aboutissait à l'École de musique? Quelles que soient les raisons, cet odonyme n'a jamais joui d'un pouvoir d'évocation, le nom du musicien restant inconnu de la population, en plus d'être énigmatique.»

5. La seule raison du choix de cet odonyme est encore expliquée par Ludger Beaugard (fascicule 31, mai 2011, p. 6) : «Vincent d'Indy était musicien, organiste, chef d'orchestre, professeur de musique et cofondateur de la Schola Cantorum en 1894, que sœur Marie-Stéphane avait visitée lors d'un séjour à Paris en 1935. Celle-ci avait été fortement impressionnée par cette institution, au point de vouloir donner un jour le nom de Vincent d'Indy à l'école de musique qu'elle avait fondée en 1932 à la maison mère des SSNJM.» Cette institution jouit aujourd'hui d'une très grande réputation, tant sur la scène locale qu'internationale. À n'en point douter, cette démarche de sœur Marie-Stéphane a donc été instituée en toute bonne foi et pour des motifs nobles.

Cela étant dit, j'aimerais revenir à votre lettre du 19 juillet 2019.

Vous dites que la Ville a établi comme principe le maintien des toponymes existants tant pour assurer le respect du patrimoine toponymique que pour favoriser un repérage rapide et sécuritaire des lieux. La SHO souscrit à ce principe.

Vous ajoutez que plusieurs autres sympathisants anti-dreyfusards liés à Vincent d'Indy ont aussi une rue en leur honneur à Montréal tels que Jules Verne, Auguste Renoir, Frédéric Mistral et aussi Richard Wagner. Si l'on devait rayer le nom de l'avenue Vincent-d'Indy, il faudrait évidemment aussi rayer du même coup tous ces noms, ce qui provoquerait sans doute une levée de boucliers.

Vous dites enfin que «les opinions antisémites et plus largement xénophobes mises de l'avant par Vincent d'Indy, patriote français monarchiste de surcroît, apparaissent

effectivement tout à fait répréhensibles au regard contemporain», et la SHO ne peut qu'être d'accord avec cet énoncé de principe.

Dans son réquisitoire à la Ville de Paris, intitulé Pourquoi changer le nom du Collège Vincent-d'Indy, Alexis Corbière, conseiller de Paris, écrit en toute objectivité : « Certes, Vincent d'Indy n'est pas Céline, ni Florent Schmitt. Sa mort, survenue en 1931, interdit de lui attribuer quelque responsabilité directe dans l'antisémitisme d'État mis en œuvre en France à partir de 1940 [...] Il va de soi que l'œuvre musicale de Vincent d'Indy doit continuer à être jouée et étudiée en toute liberté par tous ceux qui le souhaitent. » La SHO tenait à rappeler ce passage.

Dans une biographie sur Vincent d'Indy retrouvée sur Google, on y lit : « Mais cette ligue (Ligue de la patrie française) qui s'opposait à l'extrémisme fut finalement rejetée par les anti-dreyfusards. Elle avait aussi pour originalité de ne pas exploiter l'antisémitisme à ses fins, si bien que l'engagement de Vincent d'Indy ne l'empêcha nullement d'accueillir plusieurs élèves juifs, tels que Roland-Manuel et Marcel Mihalovici, au sein de la Schola Cantorum, ni de publier les œuvres du compositeur baroque italien Salomone Rossi. La grande claveciniste polonaise d'origine juive, Wanda Landowska enseigna à la Schola Cantorum de 1900 jusqu'à ce que l'Allemagne la retienne prisonnière en 1914-1918.

Notons enfin que dans toute cette controverse, la Ville de Paris, qui a changé le nom du collège public Vincent-d'Indy, en celui de collège Germaine-Tillon, n'a pas jugé nécessaire

de changer le nom de l'avenue où est situé le collège, et qui s'appelle encore aujourd'hui Vincent-d'Indy. C'est pour le moins significatif. Tout comme il est significatif qu'encore aujourd'hui le gouvernement français n'ait pas jugé opportun de lui retirer ses grades de chevalier (1890), officier (1912), commandeur (1926) et grand officier (1931) de la Légion d'honneur.


Ajoutons qu'il n'y a pas que l'avenue et l'École de musique qui devraient changer de nom, mais en plus le Château Vincent-d'Indy sur l'avenue Willowdale qui abrite des personnes en perte d'autonomie et autres patients. De tels changements seraient très lourds de conséquences.

Pour toutes ces raisons, Madame Carreau, et s'appuyant sur votre principe de maintenir les toponymes existants, la SHO ne peut recommander le changement du nom de l'avenue Vincent-d'Indy.

Au nom de la Société d'histoire d'Outremont



Me **Jean A. Savard**, c.r.,
président de la Société d'histoire d'Outremont



GESTION DE PATRIMOINE
Assante[®]

Fabien Major, MBA
Représentant en épargne collective

CONSEIL DU PRÉSIDENT
2017 ■

Major Gestion Privée inc

Gestion financière
Assante ltée

1225 avenue Bernard
Outremont, QC H2V 1V7

514-927-0193
1-855-927-0193
514-564-0193
www.assante.com
fmajor@assante.com



MARIE VERMETTE inc.

Flours, plantes et objets choisis

801, av. Laurier est, Montréal (Québec) H2J 1G2
Tél. : (514) 272-2225 • Fax : (514) 272-6612

KYLE SHAPCOTT
COURTIER IMMOBILIER

T : (514) 731-7575
C : 438-888-5953
Email : kyle@equipels.com
Instagram : @kyleshapcott



RE/MAX
DU CARTIER
Agence Immobilière

1257, boul. Laird
Ville Mont-Royal QC H3P 2S9

Saveur café : À l'origine du café de Gérard Van Houtte

Par **Hélène-Andrée Bizier**, membre du conseil d'administration de la Société d'histoire d'Outremont

La Presse du 23 octobre 1903, annonce que « M. et Madame Hussenot et leur fils, arrivés hier de New York, logent à l'hôtel Riendeau », un établissement situé sur l'actuelle place Jacques-Cartier, à un pas du marché Bonsecours. L'époque impose aux personnages importants comme aux simples voyageurs, d'annoncer leur arrivée en ville dans la rubrique réservée à cette fin dans plusieurs journaux.



Les cafés « hors concours » de Camille Hussenot

Négociant de cafés sud-américains, Camille Hussenot se définit comme ayant possédé une société parisienne appelée « Les Cafés Français ». Il rejoint à Montréal une colonie de Français et de Belges désireux de s'y établir et de gagner honorablement leur vie. Il faut attendre une quinzaine de mois avant que son nom réapparaisse dans un journal. *Le Prix courant*¹, signale la présence de la maison « Larivière & Hussenot café, etc. », parmi les 'nouveaux établissements' montréalais. Un entrefilet publié dans *La Presse* du 11 juin 1904, évoque « L'introduction au Canada des cafés de France, les meilleurs au monde, recommandés par toutes les sommités médicales [...] » La seule agence pour le Canada est la société « Larivière et Hussenot, dépôt et rôtisserie à la vapeur » située au 190 de la rue Murray, à proximité du port, dans le Griffintown actuel.

Le mois suivant, l'associé de Camille Hussenot ne figure plus sur la raison sociale de l'importateur et distributeur qui se montrera brillant publicitaire comme l'illustre cette annonce parue dans *Le Canada* du 23 juillet 1904².

Le café des années 1900

Le café n'est pas encore en vogue en Amérique du Nord où le thé règne sur les tables depuis la Conquête. Hussenot en vendra aussi, du noir et du japonais. Des restaurants appelés « cafés » existent à Saint-Jérôme, Sorel, Montréal ou Québec, mais il s'agit de restaurants populaires aux portes desquels un écailleur d'huîtres s'installe pendant les « mois en R ». On y mange et on y

boit vite et bien. On trouve aussi deux ou trois restaurants appelés « cafés concerts » où on dîne pendant des spectacles chantés, parfois à l'extérieur comme au parc Sohmer. Dans la publicité des voyages Montréal-New York, le Grand Tronc vante son « char café »³.

Quant au café lui-même, il est difficile d'en imaginer le goût. L'Américaine Chase & Sanborn l'offre avec ou sans chicorée, une plante herbacée ayant fait ses preuves dans les temps difficiles comme imitation du café et qui, — avec l'infusion de chapelure de mie de pain grillée — gagnera ses épaulettes pendant la Grande Guerre et la crise économique causée par le krach de 1929. Des épicerie proposent un mélange de Moka-Java supposément « frais moulus » ainsi que le *Postum*, conseillé à ceux qui veulent abandonner le café.

Camille Hussenot entend diffuser son café au nez et à la barbe de ses rivaux qui sont bien peu nombreux. Pour garantir une distribution large de son produit, il embauche « des agents à salaire et à commission ». Au cours de l'été 1905, il définit sa clientèle : « Les cafés français de la Maison C. Hussenot, de Paris, sont reconnus hors concours par tous les gens de goût⁴. » Qu'on se le tienne pour dit, sa clientèle sera sélective ou ne sera pas.

L'épicerie fine du 351 de la rue Ontario Est⁶

L'entrepôt et le magasin de la rue Murray convenaient peut-être à ses activités de distribution, mais Camille Hussenot se sent à l'écart des

1. *Le Prix courant*, 1^{er} avril 1904. Publication des marchands détaillants du Canada Limitée (1887-1957).

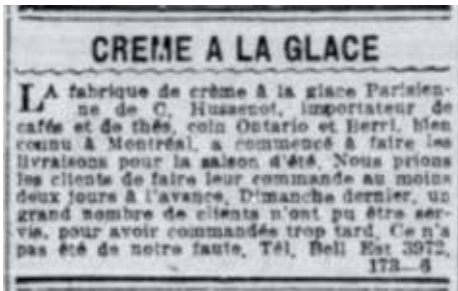
2. *Le Canada*, 23 juillet 1904.

3. *Le Samedi*, 14 novembre 1903.

4. *Le Canada*, 9 août 1905.

«gens de goût», en particulier de l'élite montréalaise qui fréquente, ou vit, dans le Quartier latin. Très recherché, ce secteur se déploie autour de l'Université Laval à Montréal, depuis la rue Notre-Dame, les grandes écoles de l'avenue Viger jusqu'au nord du square Saint-Louis. On y croise tout ce que Montréal compte de professeurs de médecine et de médecine vétérinaire, de droit, de dentisterie, de chant et de piano et de diction, ainsi qu'une profusion de cabinet et de cliniques, sans compter quelques centaines d'étudiants dont l'attachement à l'ancienne mère-patrie rimera avec café.

Au mois d'avril 1906, monsieur Hussebot peut enfin adresser aux «colonies françaises et belges», un «avis spécial» indiquant que son magasin est «transféré au 351 de la rue Ontario Est, coin Berri⁷.» Il y installe «une fabrique de crème à la glace Parisienne», un mets raffiné livré sur commande pendant la saison estivale⁸. Les ménagères, fera-t-il valoir, n'auront plus à en fabriquer. Dès son lancement, l'initiative est un succès.



Progressivement, le magasin du négociant en café prend des allures d'épicerie fine, l'une des premières, sinon la première du genre au Québec. En comparaison, la réputée épicerie A. Dionne, qui se qualifie d'«épicerie de choix», est plutôt un commerce de détail où on trouve quelques produits importés mais surtout des fruits, des légumes, de la viande, des saucisses et d'autres aliments périssables. Pour les Fêtes de 1910, «La Maison de confiance» de monsieur Hussebot, qui se targue de servir ses clients avec une «parfaite courtoisie», propose des asperges et galantines en conserve, du chocolat, du Champagne, du Muscadet, des vins du Bordelais et d'ailleurs en France. Il vend aussi des vins de Malaga, de Porto, de Madère

5. *La Presse* 11 août 1906

6. Dans certains récits relatant l'histoire d'Albert-Louis Van Houtte, l'adresse est souvent le 321 de la rue Ontario Est. Vérification faite dans l'annuaire Lovell et confirmée par sa publicité, le nom de Camille Hussebot a également été relié aux 319, 321 et 351 de la rue Ontario Est, des adresses parfois utilisées dans la publicité de ses successeurs.

7. *La Presse*, 10 avril 1906.

8. *La Presse*, 29 mai 1906.

SOULAGES, GUERIS DE LA DEBILITE

CAFES EN GROS
MANUFACTURIER ET DEPOT
351 RUE ONTARIO

C. HUSSEBOT,
IMPORTATEUR

Montréal, 25 juillet, 1906.
MM. Motard, Fils et Senegal.
Ma femme et mon fils ont fait usage de votre VIN PHOSPHATE AU QUINQUINA DES RR. PP. TRAPPISTES D'OKA pendant ces derniers étés et s'en sont très bien trouvés.
Leur débilité, leur anéantissement sont totalement disparus. Leur santé, habituellement si précaire, ne laisse maintenant rien à désirer.
En conséquence, je vous donne ce certificat, pour prouver l'efficacité de ce produit remarquable.
Veuillez agréer l'hommage de mon respectueux dévouement.
Signé et certifié,
C. HUSSEBOT.

Seuls Agents pour le Canada : **MOTARD, FILS & SENEGAL, 5 Place Royale, Montréal.**
Dépot pour les Etats-Unis : **ROUSE'S POINT, N.-Y.**

et du Sherry. S'y ajoutent des cafetières françaises, du savon de Marseille, des eaux minérales dont celle de la source Larbaud St-Yorre dont il est le distributeur exclusif pour le Canada et les États-Unis. Ces produits sont annonciateurs de ceux dont il comblera sa clientèle. Indice de sa respectabilité, il sera le seul fournisseur du vin de messe du clergé montréalais qui a porté son choix sur un respectable Graves. Enfin, en 1915, il est autorisé à vendre «son vin rouge de Bordeaux à 35 cents la bouteille, timbre compris⁹».

Camille Hussebot a représenté ses compatriotes au conseil d'administration de la Chambre de commerce française du Canada. Il a contribué à l'œuvre de l'Assistance publique de Montréal, participé à des activités populaires dont les fameuses excursions touristiques dans la campagne environnante.

Aucun proche n'ayant pu reprendre son affaire, le négociant l'aurait vendue, le 18 septembre 1919, à un certain A. L. «Vanhouette» que nous connaissons bientôt sous son véritable patronyme: Van Houtte. Il semble avoir tout de même soutenu l'intégration de son successeur en étant présent au magasin jusqu'en 1920-1921. En 1922, il ne réside plus au 332 de la rue Berri¹⁰. On ne revoit son nom qu'en 1930, dans

9. *Le Canada*, 29 mai 1915.

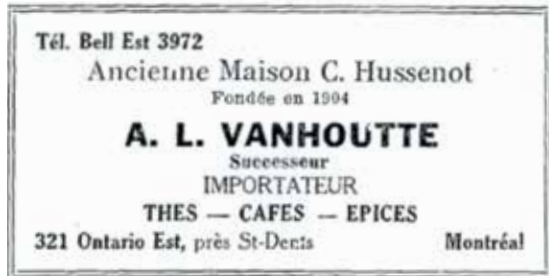
10. BANQ Annuaire Lovell de Montréal et sa région – Montréal et sa banlieue.

Cette photo est la seule que nous connaissons de Camille Hussebot, de sa femme et de leur fils Joseph, adepte de course de motocyclette. La famille s'affiche ici dans une réclame vantant le «vin phosphate des RR. PP. trappistes d'Oka», un produit local de niche qui leur aurait rendu vigueur et santé⁵.

le cadre de la mise à l'enchère pour non-paiement de taxes scolaires et municipales de terrains lui ayant appartenu. Montant de la dette: moins de 10 dollars¹¹!

Albert-Louis Van Houtte s'établit à Montréal

Né le 31 mars 1877, à Tourcoing, en France, Albert-Louis Van Houtte se marie dans cette ville, au mois de septembre 1900, avec Marie-Louise Deherripon, née au même endroit, la même année que lui. On connaît le nom de leurs sept enfants dont trois au moins sont nés en France: Gabrielle (1904-1918), Lucy (1906-1995) et Gérard (1907-1993). Une synthèse biographique anonyme le fait débarquer à Halifax, le 11 juin 1911. Il aurait visité le Canada d'est en ouest avant de s'établir à Chelsea, dans l'Outaouais, puis à Saint-Eustache, en 1917. Deux ans plus tard, il arrive à Montréal, qu'il ne quittera plus.



Albert Louis Van Houtte prend le temps qu'il faut pour imposer son patronyme. Jusqu'en 1927, il se définira comme «successeur» de Camille Hussenot.¹²

Sa vie personnelle étant aussi privée que celle de Camille Hussenot, c'est sur l'histoire de son entreprise qu'on apprend à mieux le connaître. Sans être flamboyant, A.-L. comme on l'appelle désormais sait se faire connaître. Membre actif de la Chambre de commerce française, il soutient la France avec la ferveur des expatriés qui n'y vivent plus. On le voit, parmi d'autres Français et Canadiens, accueillir des ministres, des héros et de simples anciens combattants. Sa fille Lucy fait du théâtre avec les Letondal, «Jannine» Sutto et plusieurs comédiens français ayant pris racine à Montréal. Elle recevra bientôt pour le thé et participera aux activités mondaines prisées par la belle société et relatées dans les journaux¹³.

11. Gazette officielle du Québec, 25 janvier 1930.

12. *La Lyre*, revue musicale et théâtrale, 1927, no 48. Annonce de format carte d'affaires de l'entreprise qui a ajouté les épices à sa panoplie de produits importés.

13. Lucy Van Houtte est morte en Belgique, le 5 avril 1995, à l'âge de 89 ans. Elle était célibataire.



A.L. Van Houtte & Fils, l'épicerie de Gérard à Québec

Au mois de mai 1930, A.-L. Van Houtte est à Québec où il assiste aux cérémonies de la Sainte-Jeanne-d'Arc, canonisée en 1922 et adoptée comme patronne des Français du Québec. Il y a été invité par la Société Française de Bienfaisance de Québec qui a obtenu le concours du Royal 22^e régiment et des Zouaves de la ville¹⁴. L'importateur de Montréal est présent aux mêmes festivités l'année suivante, peu après que son fils Gérard, 24 ans, eût obtenu son diplôme des cours du soir de l'École des Hautes Études Commerciales¹⁵.

A.-L. Van Houtte a visiblement séjourné pendant un certain temps dans la Vieille Capitale car, au début du mois de décembre 1931, il peut annoncer l'ouverture d'un nouveau magasin située sur la rue Saint-Jean, une artère autrefois négligée, mais revampée par quatre décennies de travaux de démolition de bâtiments vétustes, de réfection, de pavage et d'embellissement général. Il confie l'administration d'A.-L. Van Houtte & Fils¹⁶ à Gérard que sa jeunesse avait formé à la profession.

Même si, en raison de la crise économique, l'époque érodera les avantages du commerce jusque vers 1934, le succès l'honore. En 1935, il achète son premier torrificateur qui accroît l'autonomie au magasin par

14. *L'action catholique*, Québec, 12 mai 1930.

15. *La Presse*, 2 mai 1931. Liste des diplômés des cours du soir des HEC. «Van Houtte G».

16. *Le Soleil*, 5 décembre 1931.

Albert-Louis Van Houtte posant à la porte de la Maison C. Hussenot dont il aurait pris possession le 18 décembre 1919. Il investira pendant plusieurs années sur la raison sociale et la réputation de son fondateur.

Photo: Archives de la famille Albert-Louis Van Houtte.

À Québec autant qu'à Montréal, la réputation de la famille Van Houtte et de ses magasins est un gage d'élégance, de raffinement et de qualité. Les clients des régions et secteurs voisins qui «passent en ville», s'approvisionnent chez eux. Servir du Van Houtte, ce n'est pas rien!



rapport à la maison mère de Montréal. L'objet, précieusement conservé, a fondu sous les yeux des pompiers pendant l'incendie qui a ravagé, le 12 avril 1989, l'entrepôt de Gérard Van Houtte, sur l'avenue de l'Épée¹⁷.

Avançant dans les pas de Camille Husenot et de son père, il mesure l'importance de nouer des liens avec ses compatriotes et d'être membre des associations françaises fondées dans la ville, telles l'Union nationale française et la Société de bienfaisance de Québec. En 1935, année où il épouse Cécile Myrand de Québec, il accède à la présidence de la Société française de Québec. Un fils vient au monde le 14 octobre suivant à l'hôpital du Saint-Sacrement¹⁸. Trois autres enfants naîtront à Québec avant le retour de la famille à Montréal.

(P.G. 12249-56)
Gérard Van Houtte Inc.
 Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-gouverneur de la province de Québec des lettres patentes, en date du dix-sept juillet 1956, constituant en corporation: Gérard Van Houtte, commerçant, Mme C. M. Van Houtte, commerçante, épouse séparée de biens dudit Gérard Van Houtte, et dûment autorisée par lui aux fins des présentes, et Pauline Bélanger, sténographe, tous de Montréal, pour les objets suivants:
 Manufacturer et exercer le commerce de produits alimentaires, sous le nom de "Gérard Van Houtte Inc.", avec un capital total de \$40,000, divisé en 400 actions de \$100 chacune.
 Le siège social de la compagnie sera à Montréal, district judiciaire de Montréal.
 Daté du bureau du Procureur général, le dix-sept juillet 1956.
 L'Assistant-procureur général suppléant,
 43186-o P. FRENETTE.

Nulle part, dans les archives de ce commerce, l'épicerie Gérard Van Houtte ne s'est qualifiée de «Maison». Les lettres patentes de Gérard Van Houtte inc., ont été octroyé à l'homme d'affaires et à son épouse, le 17 juillet 1956²².

À Québec, la carrière de Gérard Van Houtte s'étiole peu après la mort de son père, survenue à Montréal, le 2 avril 1944, à l'âge de 67 ans. Un mois et demi plus tard, l'épicerie originale est brusquement fermée. Elle rouvrira au 257, rue Saint-Jean, près de la rue Saint-Augustin¹⁹. En 1945, le père de famille revient à Montréal où, avec ses frères et sa sœur, il participe à la gestion de deux épiceries fines qui partagent le même numéro de téléphone: Harbour 6370. L'une,

17. L'entrepôt était situé au 870 avenue de l'Épée, à Outremont.

18. *Le Soleil*, 21 octobre 1936.

19. *L'Action catholique*, 20 mai 1944.

20. Gazette officielle du Québec, 17 novembre 1962. Lettres patentes de A.L. Van Houtte limitée, datées du 7 septembre 1963.

21. Gazette officielle du Québec, 19 juin 1965. Lettres patentes d'Immeubles Van Houtte inc. datées du 12 mai 1965.

22. Gazette officielle du Québec, 22 septembre 1956.

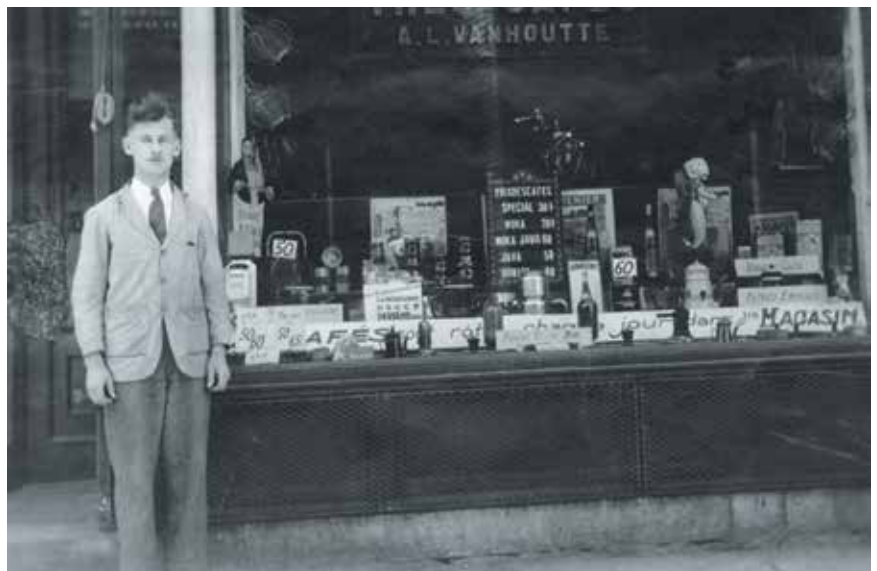


appelée A. L. Van Houtte, enrg., est située au 458, rue Sainte-Catherine Est, à l'angle de la rue Berri; l'autre a ouvert ses portes dans un nouveau local, au 413, rue Ontario Est.

Gérard Van Houtte dans le magasin A.-L. Van Houtte & Fils de la rue Saint-Jean, à Québec, vers 1940.

Photo: Archives de la famille Gérard Van Houtte.

La suite est une histoire de famille qui se conjuguera en privé. Après la fracture de leurs intérêts personnels et familiaux, Lucy, Christophe et Pierre poursuivront leur carrière à la tête à la tête de l'épicerie fine du 272 de la rue Saint-Catherine Est²⁰. Les Immeubles Van Houtte inc. compagnie logée au 1030, avenue Laurier, adresse de l'épicerie fine de Gérard Van Houtte, sont créés dans la foulée²¹. ■



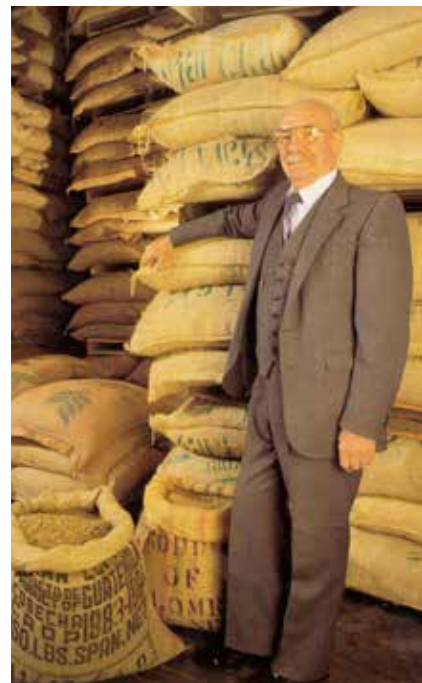
Gérard Van Houtte, posant devant l'épicerie de la rue Ontario Est, à l'époque où il y travaillait avec ses frères et sa sœur Lucy. Il y a déballé la marchandise, garni les étagères et livré des commandes à domicile. Il a appris l'abc du service à la clientèle et la non moins délicate gestion des rapports avec les fournisseurs locaux et étrangers. À remarquer: la vitrine où figure le nom d'Albert-Louis, ainsi que le grillage qui masque l'accès à la cave où la marchandise était introduite. Ce grillage est identique à celui qu'on voit sur la photo de la page 7 où pose A.-L. Van Houtte.

Photo: Archives de la famille Gérard Van Houtte.

Saveur café : Gérard Van Houtte, prince de l'avenue Laurier

Par **Hélène Côté**, journaliste au *Journal d'Outremont*

En 1950, le commerce de « Gérard Van Houtte, importateur d'aliments et de cafés, vendeur en gros et au détail » figure pour la première fois dans l'annuaire Lovell. Il occupe le 1030 de l'avenue Laurier Ouest, dans la municipalité d'Outremont, un immeuble aujourd'hui occupé par le restaurant Lévêque. Il se déplacera ensuite vers le 1042, où Gourmet Laurier rend un service comparable. Voici l'extrait d'un texte ainsi que des photos qui ont déjà été publiées dans *Le Journal d'Outremont*. La journaliste Hélène Côté y relate avec brio la suite outremontaise de l'aventure du prince de la rue Laurier.



Nous sommes en 1950. Fier et tiré à quatre épingles, un homme sur le pas de son nouveau commerce impose le respect par son autorité naturelle. C'est le grand patron de l'épicerie fine Gérard Van Houtte, un détaillant de produits importés qui vient tout juste d'ouvrir ses portes, avenue Laurier, à Outremont. Les visiteurs du quartier, qui pour la plupart deviendront des habitués, découvrent un homme affable, attentif à leurs suggestions, mais exigeant pour ne pas dire intransigent quant à la qualité des denrées qu'il sélectionne pour eux. Dévoué à son commerce, il l'est tout autant pour sa clientèle qu'il traite avec respect. Ces qualités feront la force et la notoriété de l'homme et de l'épicerie qui, pendant 65 ans, a déversé un panier de vivres remarquables sur les tables québécoises – 15 années dans la ville de Québec et cinquante autres à Montréal – la moutarde Amora, l'eau Perrier, les chocolats Côte d'Or et Lindt, les camemberts et bries français, les biscuits fins, l'huile d'olive, le foie gras, les vinaigres de vin et, bien entendu, les fameux cafés Gérard Van Houtte.

Pendant près d'un demi-siècle, la Maison Gérard Van Houtte bénéficiera d'un rayonnement équivalent à celui des épicerie fines des Camille Hussenot et Albert-Louis Van Houtte, attirant vers l'avenue Laurier des clients de plusieurs

régions du Québec ainsi que du Canada et des États-Unis. Les clients du voisinage verront grandir, en même temps que l'entreprise, les enfants Van Houtte dont l'avenir est tricoté serré avec les destinées du commerce. Ils découvriront, au-delà de la rigueur du patron, une grande sensibilité et un humour étonnant de la part d'un personnage si imposant. Ils connaîtront sa ténacité à faire fructifier son savoir-faire : la torréfaction des grains réservés aux mélanges exclusifs qui feront la renommée de la maison. D'abord, au 3^e étage du 1042, Laurier Ouest, – adresse adoptée par Gourmet Laurier – ce qui embaumera le quartier pour le plus grand bonheur des résidents.

En 1978, les activités de torréfaction seront transférées au 870 de l'Épée, près de l'avenue Van Horne¹, toujours à Outremont. À la suite de l'incendie survenu le 12 avril 1989, la réception du café, son entreposage, le rôissage, l'emballage et les autres activités connexes ont été déplacés vers une usine, plus vaste, dans Saint-Laurent. Elle était administrée par ses fils Claude et Jean, grossistes en cafés. Ils étaient entre autres, chargés d'importer, torréfier et de distribuer le café Gérard Van Houtte dans un grand nombre de points de vente. Gérard Van Houtte est mort le 14 décembre 1993, à l'âge de 86 ans.

Sa constance à exiger la qualité des produits et des services offerts par son entreprise n'est certes pas étrangère au relèvement des normes observées dans le secteur de l'épicerie fine au Québec pendant cette période. Par exemple, les meules de fromage qui présentaient la moindre imperfection étaient retournées illico. Et jamais un grain de café brun n'était autorisé à franchir le cercle sélect des grains de café noir. ■

Camille Hussenot a créé la tradition des cafés fraîchement torréfiés ainsi que les principes de l'épicerie fine adoptée par Albert-Louis Van Houtte au cours des années 1920. Celui-ci a transmis ces valeurs à ses enfants dont Gérard qui pose ci-dessus devant des dizaines de poches de café de Colombie, du Guatemala et d'ailleurs. Monsieur Van Houtte a longtemps continué de s'impliquer dans les activités de l'usine de torréfaction de ses cafés.

Gérard Van Houtte à l'intérieur de l'épicerie du 1030, avenue Laurier Ouest.

Photos : Archives de la famille Gérard Van Houtte.



1. *La Presse*, 13 avril 1989. Transformée en entrepôt au début des années 1980, l'ancienne usine de torréfaction de Gérard Van Houtte a été détruite par le feu, le 12 avril 1989. Seul entrepôt de la société, on y effectuait, depuis 1978, la majeure partie des opérations jusqu'alors effectuées sur avenue Laurier. Il abritait des milliers de kilos de cafés. L'incendie qui a causé pour plus de 2 000 000 \$ de dommages, s'est déclaré le matin alors qu'aucun des 14 employés n'était sur les lieux. Il contenait 30 pour cent du café vert importé par l'entreprise qui y torréfiait le café, le moula et l'empaquetait. Très affectés par la tragédie, Gérard Van Houtte et ses fils Claude et Jean étaient présents sur les lieux.

Au revoir monsieur l'archiviste... Une rencontre avec Jean LeBlanc

Par **Gilles Boisvert**, vice-président de la SHO

Entré comme archiviste à la Ville d'Outremont il y a plus de 30 ans, sous le règne du maire Jérôme Choquette, Jean LeBlanc, a formé plus d'une centaine de commis et de clerks. Il a pris sa retraite à la fin de l'année 2019. Aujourd'hui, les archives d'Outremont contiennent 51 000 dossiers, soit près d'un kilomètre d'étagères, 30 000 plans, documents électroniques, photos, maquettes, films et vidéos accumulés depuis 1875, année de fondation de la ville d'Outremont.

C'est en 2017 que Jean LeBlanc, membre en règle de la Société d'histoire d'Outremont depuis plusieurs années, se rend pour la première fois à Haïti. Il est l'invité du gouvernement du Canada dans le cadre du Projet d'informatisation du registre foncier des titres privés en Haïti (PIRFH). Il fait partie d'une délégation formée de représentants de la Fédération canadienne des municipalités et de la Ville de Montréal dont l'objectif est de soutenir les fonctionnaires de Port-au-Prince dans la mise à jour des registres fonciers des immeubles.

Le défi est de taille, car une surprise attend les membres de la délégation qui constatent qu'il n'y a aucun ordinateur sur place et que les fonctionnaires, avec plume et encrier, transcrivent dans les registres publics, les données des notaires, comme on le faisait il n'y a pas si longtemps au Québec... On s'aperçoit aussi que 40 % des ventes ne sont pas enregistrées.

Le gouvernement canadien offre de fournir tout le matériel informatique nécessaire à la transcription des données. Les fonctionnaires haïtiens se montrent alors très intéressés à utiliser ces nouveaux outils, qui s'accompagnent d'une surprime directement versée par le Canada.

Jean LeBlanc retournera à Haïti un an plus tard, dans le but de poursuivre la mission, dans le cadre de la même coopération internationale, toujours avec la délégation canadienne.

La fonction d'archiviste

Plusieurs tâches relèvent de la responsabilité d'un archiviste: il doit gérer l'ensemble des documents, organiser leur repérage et leur classement, s'assurer de les conserver précieusement pour la durée nécessaire, éliminer les documents périmés et inutiles et préserver les documents à valeur historique. L'archiviste doit également produire les documents archivés qui permettront à l'administration de remplir son rôle. Il soutient les citoyens qui souhaitent, dans le respect des lois, accéder à l'information qu'ils demandent.

Il faut être passionné avant tout, organisé, méthodique, curieux, innovateur, rigoureux et efficace. La recherche de solution et la transmission des connaissances sont également des atouts que Jean LeBlanc a maîtrisés avec une constance exemplaire pendant toute sa carrière à Outremont.

Projets de retraite: encore Haïti ?

Que fera Jean LeBlanc, maintenant qu'il a quitté son poste? En plus de la randonnée, de la voile et du judo auxquels il s'adonne avec assiduité, il a bien l'intention d'enseigner le tango et de voyager. Si le gouvernement canadien fait encore une fois appel à ses services, participera-t-il à une mission d'archiviste à Haïti? Il pourrait, n'en doutons pas, apporter une aide précieuse à ce pays dont les besoins en la matière sont criants. Après tout, même Napoléon reconnaissait l'importance pour une administration de pouvoir compter sur les services d'un bon archiviste. Rappelons-nous ses mots: «Un bon archiviste est plus utile pour un gouvernement qu'un bon général d'armée». ■

1. Cité par Nicolas Chantigny, en collaboration avec François Cartier, «La place de l'archiviste dans la société», *Convergence, le blogue de l'Association des archivistes du Québec*, 21 août 2017.

Campus Mil : « parc Guy et Jeannette Boulizon »

Une proposition de **Gabriel Waché**, Chef du groupe scout 55^e Guynemer d'Outremont, membre du conseil d'administration de la SHO

Ce texte vise à convaincre les gestionnaires du campus d'Outremont, le Mil, à profiter de l'achèvement de ce vaste territoire pour honorer deux pionniers de l'éducation et du scoutisme à Outremont. L'œuvre de Jeannette et Guy Boulizon devrait être honorée par l'attribution de leur nom au parc «P3». Gabriel Wache explique pourquoi.

Guy Boulizon est né à Nevers, en France, le 15 mai 1906. Son baccalauréat terminé, il obtient une licence en philosophie à la Sorbonne, suivie d'une licence en philosophie scolastique à l'Institut catholique de Paris qu'il obtient en 1930. Deux ans plus tard, il amorce un séjour de six ans comme professeur au Collège Stanislas de Paris. En 1938, alors que les rumeurs de guerre s'intensifient, l'abbé François Méjeczaze, son directeur, lui confie, ainsi qu'à Jeannette, son épouse, la mission de se rendre à Montréal et d'y contribuer à l'ouverture d'un Collège Stanislas canadien¹ qui sera fondé sur l'avenue Rockland, à Outremont, au mois de septembre suivant.

Le jeune couple arrive à Montréal à la fin du mois d'août 1938. Guy Boulizon enseignera au Collège Stanislas jusqu'à 1950, ne songeant plus à retourner vivre en France. Il est décédé dans sa ville d'adoption, le 22 août 2003 à l'âge de 97 ans.

Directeur littéraire, écrivain et enseignant

Après sa retraite de l'enseignement, Guy Boulizon se tourne vers l'édition, en créant, en 1950, l'antenne montréalaise de la Librairie Flammarion. Ensuite, de 1952 à 1964, il est directeur littéraire de la Librairie Beauchemin, qui, malgré sa raison sociale, est une maison d'édition principalement connue pour son fameux Almanach du Peuple. De 1943 à 1984, Guy Boulizon publie, sous son propre nom et dans quelques maisons d'édition dont Fides et Beauchemin, plus de 25 ouvrages d'intérêts variés : ouvrages pédagogiques, anthologies littéraires, ouvrages sur l'art au Québec,

1. Lire «Le Collège Stanislas a 75 ans, des Canadiens français sans peur, des chrétiens sans reproche», un survol détaillé des faits ayant conduit à la fondation du Collège Stanislas de Montréal dans l'excellent article de monsieur Charles Thurber qui, après y avoir étudié de 1944 à 1951, y a enseigné la philosophie, de 1964 à 1996. *Mémoire vivante*, numéro 31, automne 2013.

contes, poèmes et romans pour la jeunesse et autres.

Guy Boulizon conserve, bien vive, sa passion pour l'éducation puisque, en plus de ses activités d'éditeur et d'auteur, il continue de donner des cours d'histoire de l'art à l'Université de Montréal, des cours de littérature au Collège Marguerite-Bourgeoys; d'histoire de l'art au Séminaire de Montréal; d'histoire du Québec au collège Marie-de-France et de littérature à l'Université Laval. En 1968, il enseigne à l'École du meuble de l'Institut des arts appliqués qui est intégrée l'année suivante au Cégep du Vieux-Montréal. Enfin, de 1973 à 1979, il œuvre au département d'histoire de l'art de l'Université de Montréal.

Jeannette Boulizon, une femme autonome

Jeannette Boulizon figure parmi les pionniers de l'enseignement au Collège Stanislas de Montréal où, à son arrivée, en 1938, elle est le seul membre féminin du corps professoral. À la fin de la décennie suivante, elle prête son talent d'enseignante aux élèves du Collège Marie-de-France, créé pour les filles selon un concept identique à celui de Stanislas. En 1945, toujours avide d'apprendre, elle obtient une maîtrise en phonétique expérimentale à l'Université de Montréal et, en 1974, à la veille de la retraite, elle décroche un baccalauréat en théologie.

Au collège Stanislas de Montréal

Arrivé d'Europe à bord du "Normandie", lundi matin, le directeur du collège Stanislas de Paris, M. le chanoine Méjeczaze, est rentré de New-York, mardi soir, gare Windsor, où l'attendaient le sénateur Raoul Dandurand, l'un des fondateurs de la filiale du collège Stanislas à Montréal, M. l'abbé Lemoine, directeur de cette institution, M. Alfred Tarut, secrétaire du comité France-Amérique, et des professeurs qui sont arrivés, il y a déjà quelques jours : M. l'abbé Henri Lemaitre, M. et Mme Guy Boulizon.

M. Méjeczaze, qui compte passer à Montréal une douzaine de jours avant de retourner en France, le 13 septembre, s'est d'abord rendu chez M. le sénateur Dandurand avant de se retirer à l'archevêché où Son Excellence Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, sera son hôte. Le directeur général de Stanislas vient veiller aux préparatifs de l'ouverture de la filiale montréalaise de la célèbre institution parisienne. L'ouverture des cours reste fixée au 12 septembre. On poursuit active-

ment les travaux d'aménagement nécessaires à l'ancien édifice de la compagnie Bell, afin de recevoir les élèves pour l'ouverture des cours. M. l'abbé Lemoine a annoncé lundi que les inscriptions se chiffrent jusqu'à date à près d'une centaine et que l'on compte sur l'inscription de plusieurs autres élèves d'ici l'ouverture des cours.

Interrogé sur l'objet exact de sa visite à Montréal, le chanoine Méjeczaze nous dit qu'il vient présider aux destinées du collège Stanislas à Montréal et veiller de près aux préparatifs de l'ouverture des cours. "Je puis vous annoncer, dit-il, la venue d'un autre professeur laïc, M. Champroux, professeur de sixième à Stanislas de Paris. Il arrivera à Montréal dans une dizaine de jours".

Aussitôt rentré en France, M. Méjeczaze verra aux préparatifs nécessaires à l'ouverture des cours à Paris, où 1.800 élèves fréquentent Stanislas. L'ouverture est fixée au 3 octobre.

M. Méjeczaze se dit heureux d'être revenu dans notre pays dont il avait gardé un excellent souvenir depuis sa première visite, en avril dernier, avec M. l'abbé Lemoine, visite qui a prélué à la fondation du collège Stanislas de Montréal.

M. Lemoine, qui loge pour le moment avec M. l'abbé Henri Lemaitre à l'académie Querbes d'Outremont, chez les clercs de Saint-Viateur, continue de recevoir les inscriptions. Quant à M. et Mme Boulizon, ils se sont retirés chez M. Gascon, avenue Stuart, à proximité du collège de l'avenue Rockland.

Article annonçant l'arrivée, le 30 août 1938, de l'abbé François Méjeczaze et décrivant l'effervescence régnant à Outremont à la veille de l'inauguration du Collège Stanislas dans ses locaux de l'avenue Rockland. *Le Devoir*, vendredi, 2 septembre 1938.

Suite page 12

Faits divers :

À propos de chiens, de toutous et d'enfants !

Par **Hélène-Andrée Bizier**, membre du conseil d'administration de la Société d'histoire d'Outremont



Le Devoir du 24 avril 1928, fait écho aux récentes résolutions votées au conseil de ville d'Outremont où la propreté et l'ordre sont de rigueur en tout temps. À remarquer, dans la section de l'article portant sur les chiens, la différence qui semble alors exister entre les chiens et entre les maîtres. Les hommes ont des chiens et les femmes des toutous !

« Dorénavant, lit-on dans ce texte, les amateurs de chiens et les amoureuses de toutous devront payer 3 \$ pour un chien, 4 \$ pour un deuxième et 5 \$ pour un troisième. [...] L'augmentation ne frappe cependant que ceux qui ont deux ou plusieurs chiens car le prix demeure le même pour ceux qui n'ont qu'un seul chien dans la maison. »

Quant aux enfants, la question de leur place dans l'entourage des maisons est cruciale pour les édiles « Les parents seront avertis sous peu d'avoir à empêcher leurs enfants à jouer sur le gazon devant les maisons afin de garder la ville dans son état de propreté. Les enfants ne devront pas jouer sur les arbres non plus et les employés de la ville vont voir à ce que cette défense soit respectée. » ■

Suite de page 11

Il faut savoir que le couple Boulizon vivait d'une manière très libérale pour l'époque. Libre d'agir à sa guise, Jeannette conduisait une voiture et ne craignait pas de voyager avec ses enfants sans son mari. Elle collabora à une chronique hebdomadaire du regroupement de l'École des parents de Montréal. Cette chronique, dont elle deviendra plus tard la responsable, était publiée dans *Le Devoir*. Dans les années 1970, elle occupa le poste de vice-présidente de l'Union française, une association vouée à l'intégration des Français à Montréal. En matière de publication, le nom de Jeannette Boulizon apparaît sur la couverture de trois livres, mais elle a contribué à presque tous ceux que son mari a signés. Par la suite et jusqu'à la fin de son existence, elle a soutenu activement des associations et fondations caritatives. Elle est morte le 20 décembre 2007, à l'âge de 92 ans.

Unis dans le scoutisme

Guy Boulizon a fait sa promesse scout en 1927, à Paris. Il est ensuite chef à la troupe du Collège Stanislas de Paris, la 40^e Paris. Avant son départ pour le Canada, l'abbé Méjeczaze lui a confié la mission de créer une troupe jumelle à celle de Paris, ce qu'il accepta de réaliser, en surplus de sa charge normale d'enseignant. Malgré le grand nombre d'heures nécessaires à l'accomplissement de cette mission, il fonda la troupe 55^e Guynemer d'Outremont, le 19 avril 1939.

Jeannette ayant été cheftaine pour la meute louveteau du Collège Stanislas de Paris, elle en fonda une à Montréal, au mois septembre 1939. Il était alors assez rare qu'une femme soit chef scout. Elle occupa ce poste pendant six ans. Guy céda le sien après deux ans pour aller œuvrer à la Fédération nationale des scouts. Leur grand amour de la nature était bien connu de tous ceux qui les côtoyaient. Malgré leurs départs respectifs comme chef et cheftaine, ils restèrent toujours très proches de leurs groupes.

Un parc plutôt qu'une rue ou une ruelle

À titre de scout, je souhaite que le nom de Guy et Jeannette Boulizon soit associé non pas à une rue ou à une ruelle, mais bien à un parc, en particulier au parc actuellement connu comme étant le « P3 ». Il me semble être le mieux approprié pour rappeler l'œuvre et l'engagement de Guy et Jeannette Boulizon dans le mouvement scout. Ils ont incité des milliers de jeunes d'Outremont et d'ailleurs à élargir leur horizon pour découvrir et apprécier la nature. Une fois aménagé, ce nouvel espace vert serait le plus proche, à la fois, du local du groupe scout 55^e Guynemer d'Outremont – qui loge au CCI – et du Collège Stanislas.

Pour toutes ces raisons, je recommande de donner au parc « P3 » du campus MIL le nom de Guy et Jeannette Boulizon. ■